LE SOUVENIR FRANÇAIS Délégation Générale des Pyrénées-Orientales

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Comité de :

ÉTAT DE PROPOSITION POUR LA MÉDAILLE :

En sus de services signalés, les membres du SOUVENIR FRANÇAIS doivent présenter obligatoirement les conditions minima suivantes pour être susceptibles de proposition :

* Diplômes d’honneur …………………… 2 ans de présence dans l’œuvre
* Médaille de bronze ……………………... 4 ans de titularisation de diplôme
* Médaille d’argent ………………………… 4 ans de titularisation de médaille de bronze

*NOMS et PRÉNOMS* **:**

*ADRESSE :*

*FONCTION AU SEIN DE L’ASSOCIATION :*

*DERNIÈRE RÉCOMPENSE OBTENUE DATE :*

*ET NUMÉRO DE LA REVUE DE PARUTION N°*

*DATE D’ADHÉSION AU SOUVENIR FRANÇAIS :*

*MOTIFS DE LA PRESENTE PROPOSITION : Décrire la raison qui selon vous justifie l’attribution de cette récompense.*

A le

LE PRÉSIDENT DU COMITÉ

Avis du Délégué Général

Général (2s) Gilles GLIN

*Document à transmettre par l’intermédiaire du Délégué Général Départemental avant le 10 du premier de chaque trimestre pour parution dans la revue du trimestre suivant.*